

Assemblée Générale & Conseil d'Administration 12 mai 2011 - compte rendu

La réunion se déroule au Centre Paul Papin à Angers.

Membres actifs, présents ou représentés :

- **ARCAM** : Pr T. URBAN
 - **OCLE** : non représenté
 - **OncoSarthe** : Dr O. MOLINIER, Dr G. GANEM
 - **OncoVendée** : Dr H. MAISONNEUVE, M. VOLLOT, Dr O. EMPINET
 - **RTC Nantes** : Mme M. BITAUD, Pr MA. MAHE
 - **RTC 53** : M D. AUFFRET
 - **Usagers** : M P. IOGNA-PRAT
 - **Membres associés** : Dr JY GAGNER(ARS)
-

Le Président, ouvre la séance à 18h15, le quorum étant atteint.

ASSEMBLEE GENERALE :

1. Le médecin coordinateur informe l'assemblée du décès de Madame Ginette RABILLER. Madame Rabiller siégeait à Oncopl dans le collège des usagers depuis la création du réseau en 2002. Tout au long de ces neuf années elle a toujours été fidèle, participant aux assemblées générales et conseils d'administration en positionnant avec constance le rôle central du patient. Elle s'était beaucoup intéressée à la mise en place de l'organisation des RCP, du dispositif d'annonce et du programme personnalisé de soins, nous l'avions comptée parmi de nombreuses réunions, toujours disponible.

Nous exprimons à sa famille notre tristesse et nos condoléances.

2. Présentation du rapport d'activité 2010 : disponible sur le site : oncopl.com > accès prof de santé > oncopl > rapports d'activité
3. Rapport financier : après présentation du bilan financier certifié par le commissaire aux comptes, l'assemblée générale valide à l'unanimité les comptes 2009. Le rapport est accessible sur le site : oncopl.com > accès prof de santé > oncopl > rapports d'activité
4. Financements 2011 :

FIQCS : Le financement du réseau est prolongé sur le FIQCS pour l'année 2011 au titre du développement de nouveaux modes d'exercice et des réseaux de santé. Ce financement est fixé à 460 000 euros et se décompose comme suit :

- Charges de personnel	344 000 euros
- Autres charges de fonctionnement	10 000 euros
- Réseau oncologie pédiatrique	13 000 euros
- Système d'information	62 000 euros
- Prestations extérieures	31 000 euros

Les enveloppes MIG pour le fonctionnement des RCP sont également renouvelées à l'identique.

5. Cotisation annuelle des membres : fixée à 100€ pour la prochaine AG.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Présentation du nouveau médecin coordinateur le Docteur Fabienne Empereur

Outre la supervision et l'animation générale d'Oncopl, le prochain médecin coordinateur portera ses missions sur :

- la promotion des référentiels : mise en œuvre d'une méthodologie de travail en lien avec les 3C et l'INCa, validation des circuits de validation et de diffusion, redéfinition des groupes de travail régionaux.
- L'évaluation des champs d'activité des 3C (RCP, dispositif d'annonce, PPS, délai de prise en charge) : le Dr Empereur précise que l'évaluation doit être vue comme une méthode pour analyser des objectifs concrets définis collégialement, une méthode d'amélioration continue, permettant d'objectiver les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. En outre cette expertise régionale doit être vue comme un appui aux 3C pour mener leurs missions d'évaluation. Le réseau régional n'ayant pas vocation à mener des actions d'évaluation par lui-même, sauf cas particulier validé par le CA.
- L'aide méthodologique aux remontées d'activité (cf tableau de bord INCa)
- Il est également demandé au Dr Empereur d'accompagner les changements statutaires prévisibles tant des réseaux territoriaux que d'Oncopl.

Tous ces travaux se feront en lien et avec la validation des 3C.

Il est précisé que le Dr Empereur prendra ses fonctions officiellement le 01 septembre 2011, mettant ainsi fin dans le même temps au mandat du Dr Lacroix.

Le médecin coordinateur sera secondé par un chef de projets, précédemment chargée de mission au sein d'Oncopl : Solen PELÉ. Il est demandé à Mme Pelé de poursuivre sa mission d'appui organisationnel auprès des RCP locales, régionales et inter-régionales (pédiatrie, tumeurs rares, gériatrie), d'appui auprès du médecin coordinateur pour l'accompagnement des 3C, la réorganisation des RT et des 3C, la communication des actions du réseau. Elle prendra particulièrement en charge le projet DCC-DMP, en lien avec le GCS E-Santé. Elle assurera la gestion du projet (composante métiers) et accompagnera les utilisateurs. Elle s'appuiera sur les 3C notamment pour la phase de déploiement, organisation et conduite du changement.

2. Missions d'Oncopl 2011 - 2012

Le Dr Ganem expose le contenu de la convention ARS – INCa portant reconnaissance officielle d'Oncopl. Parallèlement les souhaits précisés par l'ARS sont ré-exprimés.

3. Lien « réseau territorial de cancérologie – 3C

Du courrier de Madame Desaulle précédemment évoqué, il ressort principalement la nécessité de revoir l'articulation RT – 3C. Il est validé par le CA la démarche suivante, dont les conclusions devront être formalisées avant la fin 2011 :

- Etude de l'état des lieux (fonctionnement, moyen affecté) de chaque organisation : cette étude se basera sur les tableaux de bord 3C remis à Oncopl, ainsi que sur les rapports d'activité de chaque 3C. Elle sera complétée d'une visite auprès de chaque 3C et RT par la nouvelle équipe d'Oncopl. Cette démarche a également pour but pour la nouvelle équipe de se présenter auprès des acteurs, de recueillir sur place l'analyse de ces mêmes acteurs quant à la pertinence des organisations actuelles et de dégager avec eux des pistes. Il est précisé que ces changements devront être adaptés à chaque territoire sans pouvoir être reproduit à l'identique. Ces visites vont être organisées sous peu et à prévoir à partir de début septembre.
- Réunion régionale des 3C le vendredi 10 juin à l'ARS à laquelle seront conviés les présidents des RT pour présentation de la démarche
- Réunion régionale 3C – RT en novembre pour validation de l'état des lieux et des axes de changement
- Mise en œuvre des changements à partir de décembre

4. Sujets autres

Il est fait part de la réponse régionale de l'appel à projet INCa pour la création d'une Unité de coordination en oncogériatrie. Cette unité initiera des projets de recherche, promouvra des référentiels de bonnes pratiques, facilitera l'accès aux filières de soins.

Le président présente un projet de lettre à adresser à l'ARS sur les modifications qui se feraient jour quant aux missions et au périmètre de l'OMIT. Ce courrier souligne la pertinence pour les professionnels de l'organisation actuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Pour validation,

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke at the bottom.

Dr G. GANEM
Président

A black ink signature consisting of a large, stylized 'H' with a horizontal line extending to the right and a small dot above it.

Dr H. LACROIX
Coordinateur régional